



PV 7.2019-2020 de la réunion du 03.02.2020

Membres présents : Mme Gerardy,

MM, Dardinne, Germay, Grignet, Halin, Lejeune, Rigotti.

Membres excusés : MM Bayard, Bellefroid, Brouckmans, Lerousseaux

Invité : Mme Marèse Joliet (CDA)

Invité excusé : M. Riga (CP)

Partie 1 :

- Accueil
- Monsieur Dardinne (responsable relations PARL-LG/CP) fait état de la dernière réunion du CP. Nous en prenons note et la commentons.

Partie 2 :

- Accueil de notre invitée.
- Approbation du PV n° 6.2019-2020 : approbation à l'unanimité.
- Vérification du courrier IN/OUT : Documents de travail internes, courriers des clubs, invitation du CP pour les finales de coupes (la présence du PARL-LG sera assurée), invitation et demande d'aide pour les coupes AWBB (présence assurée), courrier de la Trésorerie Générale concernant les clubs de l'AWBB « en dette » (le nécessaire a été fait par M.Halin), demande du CJP pour une réunion des « 3 comités ».
- Suite à la problématique interne du CP ainsi qu'à ses relations tendues avec le CJP, la philosophie du PARL-LG est de ne pas se positionner car nous estimons que les difficultés rencontrées ne relèvent pas de notre compétence.
- Le CJP demande une réunion des « 3 comités », le président du PARL-LG se propose de servir de médiateur, la réunion se tiendra le 24-02-2020.

- Michel Halin propose de mandater Monsieur Jean-Pierre Lerousseaux (représentant liégeois à la Commission Financière) aux fins qu'il mène une « enquête » concernant les factures des clubs qui apparaissent régulièrement dans les « spams » de leurs adresses email.
- Michel Halin mandatera M. Toni Dibartoloméo (représentant « hors-cadre » du PARL-LG auprès de la Commission Informatique) pour obtenir des renseignements complémentaires concernant une avancée qui devrait être annoncée lors de l'AG de mars.
- Rappel est fait de la réunion des clubs liégeois qui aura lieu le lundi 17-02-2020 dès 19h30 en la maison des Sports.
- Le PARL-LG reprend connaissance des questions posées par les clubs.
- Monsieur Claude Germay (représentant liégeois à la Commission Législative) refait le point concernant les modifications statutaires proposées pour l'AG de mars 2020.
- A la demande de Michel Halin, M. Claude Germay ne participera pas à la réunion de la CL du 17-02-2020 mais sera présent à la réunion des clubs liégeois, notre priorité allant aux clubs que nous représentons. Il communiquera les positions et les motivations du PARL-LG via courriels.
- Madame Gerardy se chargera de communiquer au SG les noms des personnes présentes à la prochaine AG.
- Madame Joliet fait état des avancées concernant les tournois qualificatifs pour les championnats régionaux jeunes.

Prochaine réunion le 02/03/2020 à la Maison des Sports. Cet avis tient lieu de convocation pour les Parlementaires (dès 19h30) et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération (dès 20h00).

Pour le PARL-LG

Chantal Gerardy

Secrétaire

Michel Halin

Président